

Cahier des Charges

Pouvoir adjudicateur :

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de la Corse

Représentant du pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Corse

Objet de la consultation

PRESTATION DE FORMATION
Lot 2 : Domaine de formation : Bâtiment
Formation : Béton ciré intérieur
Corse

Date de publication

L'avis a été publié le 27 janvier 2012

Remise des offres

Date limite de réception : le mardi 14 février 2012 à 16 heures

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE – LOT 2

Dans le cadre de la formation continue des actifs de l'Artisanat de Corse, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Corse en collaboration avec les Organisations Professionnelles de l'Artisanat a pour objectif de former les artisans et leurs salariés aux techniques du béton ciré intérieur

Personnes concernées :

Artisans et salariés du bâtiment en particuliers ceux qui interviennent dans le domaine des énergies renouvelables ou de la construction HQE

Nombre de jours : 2 jours

Nombre d'heures : 7 heures par jour soit 14 heures pour 2 jours

ARTICLE 2 : MISSION DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra mettre en œuvre des formations qui s'exécutent sur la base :
Former aux techniques du béton ciré intérieur

ARTICLE 3 : DESCRIPTION PEDAGOGIQUE

Le programme de formation devra comprendre les chapitres suivant :

- les différentes spécificités de l'application selon la nature du revêtement à réaliser: Sols, Murs, Sales de bains, Douches, Plans de travail, Mobilier, etc...
- la phase de finition (bouche pores, vernis, cire, etc...) permettant de protéger la réalisation.
- l'élaboration et la fabrication de ces produits
- les spécificités techniques telles que DTU, COV, et autres normalisations

Validation de la formation : attestation de stage délivrée aux participants